

OAFL coordination
Centre de coordination de soins et d'aide à domicile

Pour qui ?

L'OAFL Coordination s'adresse à toute personne en perte d'autonomie temporaire ou définitive en raison de l'âge, d'un accident, d'une maladie, d'un handicap, etc. qui souhaite rester au domicile.

Pourquoi ?

- **Pour rester chez soi** le plus longtemps possible.
- **Pour réintégrer son domicile** suite à une hospitalisation, une convalescence ou un séjour en institution
- Pour **obtenir des services d'aide** à domicile
- Pour **trouver un prestataire de soins** à domicile

En pratique, la coordinatrice :

- Vous rencontre au domicile, à l'hôpital ou ailleurs
- Evalue vos besoins
- Vous informe sur les aides possibles
- Contacte et coordonne les services de votre choix
- Travaille en collaboration avec votre famille, votre médecin traitant et tous les intervenants (prestataires de soins et aide) déjà en place
- Assurer le suivi en évaluant la situation, l'aide apportée et les adapte selon vos besoins

Les prestations des coordinatrices sont gratuites !

L'OAFL coordination organise votre maintien à domicile et vous proposera des prestataires de soins et /ou d'aide au domicile en respectant votre libre choix.

Pour tout renseignement :



Tel : 084/41.02.97 - Fax : 084/22.14.01
Mail : coordination@oafL.be - www.oafL.be

Centre de coordination de soins et de l'aide à domicile
agréé et subsidié par l'AVIQ.



AViQ
Agence pour une Vie de Qualité
Familia Sorcé Handicap

